

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00231 Numéro SIREN : 531 663 078 Nom ou dénomination : DEREUX.ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 1708



**Rapport du Commissaire à la Transformation
Et du Commissaire aux Comptes
Sur la transformation de la Société**

EURL DEREUX.ELEC

**Société à Responsabilité Limitée,
En
Société par Actions Simplifiée**



A l'Associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime de l'associé unique en date du 14 avril 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Votre actif au 31 décembre 2021, est constitué notamment à 47 % d'actif immobilisé, dont 36% d'un fonds de commerce acquis en 2011, à 20% de disponibilités et à 19 % de stock et en-cours. Ces éléments n'ont pas fait apparaître de pertes de valeur au cours de l'année 2021.
- Ces mêmes comptes annuels font apparaître des capitaux propres d'un montant de 164 999 €, dont 16 501 € au titre du bénéfice de l'exercice, et un capital social s'élevant à 90 000 €.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Périgueux, le 25 avril 2022

Le Commissaire aux comptes et à la Transformation

LEMPEREUR & ASSOCIES AUDIT

Représentée par Benoît BOBIS

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux